

## Quand les affichages publicitaires sur les hôtels font polémique à Cannes



*Des panneaux publicitaires très nombreux à Cannes / © F. Tisseaux France Télévisions*

**Des panneaux publicitaires comme s'il en pleuvait, plus moyen d'y échapper. À Cannes, ces affiches fleurissent un peu partout, même sur les façades d'hôtels classés historiques comme le Carlton.**

Par Véronique Lupo

Publié le 04/07/2019 à 11:53

---

Vous avez forcément vu des panneaux publicitaires dans certaines communes, des panneaux qui attirent l'œil.

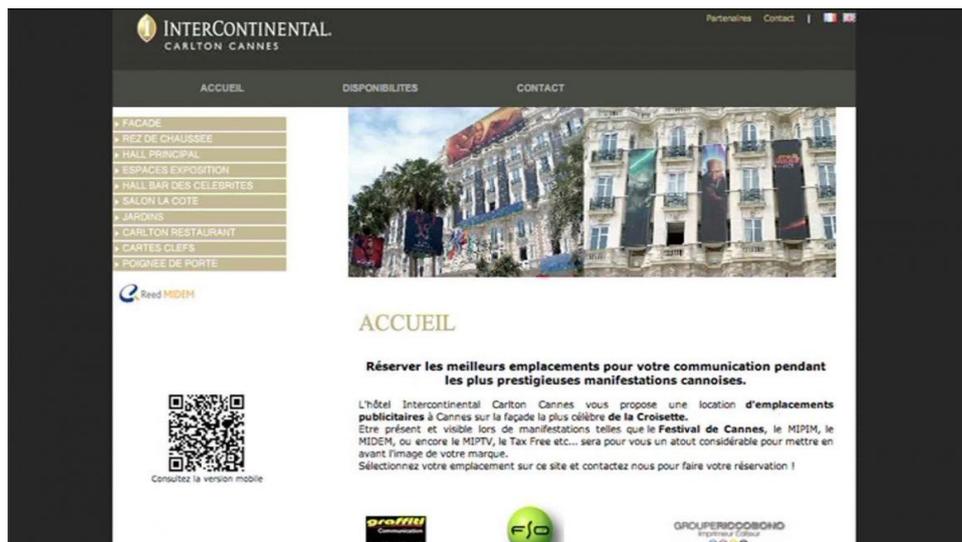
Aux quatre coins des villes de la région PACA, ils sont toujours présents, voire omniprésents.

C'est le cas de Cannes où certains disent qu'ils défigurent carrément le paysage. Ils s'affichent sur les façades d'hôtels de luxe, dont le Carlton, construit en 1911, pourtant classé monument historique.

Depuis un an, l'association de défense « **Paysages de France** » lutte contre la mairie de Cannes pour faire respecter la loi.

« Pourquoi on interdirait aux petits commerçants l'affichage de pubs et pas aux grandes enseignes ?" demande Pascal Torrelli, l'un des représentants de cette association. »

Depuis l'intervention de cette association, le site de réservation en ligne d'espaces publicitaires a mystérieusement disparu.



*La page de réservation en ligne d'espaces publicitaires / © F. Tisseaux France Télévisions*

À Cannes les événements se succèdent tout comme les panneaux publicitaires. 1 600 mètres carrés d'espace publicitaires sont loués par le Carlton Intercontinental. toute l'année.

Lors du Festival de Cannes 2019, aucune affiche ne venait couvrir la façade de l'hôtel Carlton Intercontinental.



*La façade de l'hôtel Carlton Intercontinental lors du festival de Cannes 2019. / © Sébastien Lemaire FTV*

Pourtant ces publicités sont interdites sur les bâtiments historiques.

« La publicité est interdite sur la façade du Carlton, nous explique Mathilde Bernard, Directrice du service du développement territorial de la ville de Cannes.

Mais on autorise les enseignes temporaires qui se rapportent à une activité qui a lieu au sein du Carlton Intercontinental. comme par exemple l'annonce d'un grand congrès.

La ville de Cannes prévoit d'augmenter les autorisations d'affichage de publicité qui passeront de 40 à 60 jours par an. »

L'association de défense « Paysages de France » dit avoir saisi le procureur de la République et attendre une réponse depuis un an.

► Invité du journal : Serge Castel Directeur départemental des territoires et de la mer



*Serge Castel, Directeur départemental des territoires et de la mer sur le plateau de France 3 Côte d'Azur /  
© France Télévisions*

« Le Carlton est effectivement classé, et les publicités sont plutôt de l'ordre d'annonces d'évènements qui se déroulent. L'architecte des bâtiments de France a aussi son mot à dire. C'est le maire qui décide, lorsqu'il existe un règlement local de publicités.

A l'intérieur, on peut autoriser de la publicité sous prescription, c'est-à-dire en fonction des contraintes comme avec un site classé ou sur la voie publique. A l'extérieur, comme le dit le Code de l'Environnement, c'est interdit. Le maire doit s'intégrer dans un cadre plus large. Si des infractions sont commises, il y aura des sanctions », selon Serge Castel.